L'Abeille de la Nouvelle-Orléans.

SURSAUX, No. 73 RUE DE CHARTRES

NOUVELLE-ORLEANS.

VENDREDI MATIN. 29 OCTOBRE.

UN DISCOURS DE JULES SIMON.

M. Jules Simon a prononcé le 7 octobre, à Cette, dans un banquet privé de soixante couverts, un discours dans lequel il a développé cette thèse que trois choses étaient actuellement nécessaires pour l'établissement de la République : la nomination des maires par les Conseils municipaux, la levée de l'état de siége et le scrutin de liste. Il a terminé son discours par un éloge de M. Thiers.

Voici quelques extraits de son discours. Après avoir rappelé poqimment la division des conservateurs les avait empêchés de constituer, il dit :

Et nous, où en étions-nous ? Nous étions également divisés en trois fractions. Nos divisions étaient certes moins profondes, mais elles étaient considérables. Il a fallu deux ans de travail pour obtenir des trois groupes républicains qu'ils délibérassent ensemble.

A force de vivre à côté les uns des autres, à force de voir qu'en nous unissant nous pouvions faire des recrues, nous avons compris, en nous comptant, que nous étions presque la minorité, et nous avons dit alors : "Cimentons notre union et montrons à nos voisins que nous ne sommes pas aussi redoutables qu'on veut le dire."

Je me rappelle un voyage que je fis en Autriche ; j'eus occasion de voir, — c'était peu de temps après Sadowa, — un homme d'Etat de ce pays. Il me montrait les divisions de cet empire, composé de nationalités diverses, et je lui disais : "Vous aurez de la peine à faire vivre votre empire ; votre voisin est là, qui guette vos divisions." Il me répondit : "Je n'ai qu'un moyen de sauver l'Autriche, c'est de la rendre aimable."

Ce mot m'est resté dans l'esprit, et, l'appliquant à notre pays, je dis : "Il faut rendre la République aimable, et c'est en la faisant aimable que nous pourrons gagner des soldats à notre cause. Nous sommes en minorité depuis trop longtemps."

Et, Messieurs, la vraie politique des partis, quand ils sont en minorité, consiste à faire des recrues pour devenir majorité.

Après des débuts glorieux, la République, fondée en 1792 et établie en 1848 et en 1870, est tombée deux fois par la faute de sectaires qui en dénaturaient l'esprit. Le moyen de la rendre aujourd'hui durable, c'est de montrer qu'elle est aimable. Ne donnons pas de prise à la calomnie même en dehors de nos ennemis. Il y a des esprits sincères disposés à croire que la République ne menace ni la tranquillité, ni la liberté, ni l'ordre, ni la propriété, ni la religion, puisqu'elle proclame la liberté de conscience ; ni la propriété, qu'elle regarde comme inviolable ; ni l'ordre public, qu'elle est en mesure d'assurer.

Plus loin, parlant des intransigeants, il s'exprime ainsi :

Messieurs, ce désaccord, dont on fait un bruit si étrange, ne consiste qu'en vaines paroles, car les intransigeants, comme on les appelle, voteront avec nous et comme nous jusqu'au dernier jour de l'Assemblée, et je le prouve :

Qu'allons-nous faire dans cette dernière session ? Trois choses : la levée de l'état de siége, la loi des maires, la loi électorale. Voilà les batailles que nous avons à livrer avant la dissolution. Il faut rapporter la loi des maires votée par cette Assemblée, cette Assemblée qui, sous le gouvernement de M. Thiers, voulait faire nommer tous les maires par les Conseils municipaux, et qui, aujourd'hui, trouve qu'ils ne sont bons que lorsqu'ils sont nommés par M. de Broglie, à moins que ce ne soit par M. Buffet.

La seconde bataille sera sur l'état de siége. La liberté de la presse est plus nécessaire que jamais, au moment où l'on attaque les droits de la pensée et de la conscience. Si, à l'heure présente, il plaît au gouvernement de supprimer les organes à l'aide desquels nous ferons connaître les noms des candidats, il le peut ; et si les nôtres sont attaqués, calomniés, nous n'avons aucun moyen de rétablir la vérité contre des mensonges que l'impunité rend plus audacieux et plus odieux.

Enfin nous lutterons pour garder le scrutin de liste.

Eh bien ! sur ces trois points essentiels, quelqu'un oserait-il dire qu'un seul des députés dont je parlais tout à l'heure ne votera pas avec nous ? Il ne serait pas seulement absurde, il serait ridicule de le supposer.

Malheureusement, tandis que le *Journal des Débats* et le *Moniteur universel*, organes du centre gauche, bâment les concessions faites par Mr Simon, les intransigeants annoncent l'intention de se montrer fort peu aimables à la rentrée de l'Assemblée.

LETTRE DE GARIBALDI.

Garibaldi a écrit une lettre aux Herzégovines. Ceux-ci lui avaient demandé le secours de son bras. La lettre de Caprera leur adresse une déclamation, dans laquelle il leur dit qu'ils trouveront chez eux des Léonidas, des Spartacus et des Achille. Il va même jusqu'à rappeler le souvenir d'Alexandre : il oublie donc qu'Alexandre était un tyran.

AUX FRÈRES DE L'HERZÉGOVINE ET AUX OPPRIMÉS DE L'EUROPE ORIENTALE.

Le Turc doit s'en aller à Bronsac. Il descendit comme un loup, traversant le Bosphore, dévastant, massacrant et déshonorant toutes ces très belles populations que nous donnèrent les Pélasges, qui furent les premiers civilisateurs de l'Europe.

Il ne doit plus aujourd'hui fouler le sol de cette partie du monde maintenue par lui dans l'infortune.

A Brousse, avec ses vices, ses dépréciations et ses cruautés, il trouvera, dans l'Asie Mineure, assez de peuples à accabler et à précipiter dans la désolation.

Levez-vous donc, fils héroïques de la Montagne Noire, de l'Herzégovine, de la Bosnie, de la Servie, de la Messalie de Macédoine, de la Grèce, de l'Albanie, de l'Epire, de la Bulgarie et de la Roumanie. Tous vous avez une splendidissime histoire ; parmi vous naquirent les Léonidas, les Achille, les Alexandre, les Spartacus. Et aujourd'hui même parmi vos robustes populations, vous trouverez encore des Spartacus et des Léonidas.

Ne vous fiez pas à la diplomatie ; cette vieille *femme sans cœur* vous trompe certainement ! Mais avec vous sont les longues de cœur de tout le monde ; l'Angleterre elle-même, jusqu'aujourd'hui favorable aux Turcs, vient de se manifester par le moyen de l'obole et de la sympathie d'un de ses grands hommes, qu'elle doit préférer l'alliance et la gratitude d'une confédération de peuples libres à la décrépitude.

Donc à Brousse le Turc ; seulement faisons vous pourrez vous constituer indépendants et libres ; au delà de Bosphore, le canel Ottoman sera toujours la cause d'une guerre éternelle, et jamais vous ne pourrez obtenir les droits de l'homme.

Caprera, 6 octobre 1875.

G. GARIBALDI.

— Un ouvrage intitulé le *Roman d'une Américaine*, signé Fanny Lear, a été publié il y a quelques jours en Belgique. Ce livre a produit du scandale dans le monde russe.

La *Gazette des Tribunaux* publie à ce sujet la note suivante :

Les publications du livre intitulé le *Roman d'une Américaine* a produit une certaine émotion dans la presse. Nous croyons savoir que les quelques exemplaires de ce livre qui avaient été mis en vente en France ont été retirés de la vente et que l'auteur, du reste, qui avait depuis quelque temps attiré l'attention de l'administration, va vraisemblablement être invité à quitter la France, où sa présence n'avait été jusqu'ici tolérée que par suite des nécessités d'une instruction judiciaire qui vient de se terminer.

La Fannie Lear dont il s'agit est une Américaine du nom de Blackford qui avait fait en Russie la conquête de son grand-duc, neveu du Czar, qu'on a envoyé voyager pour sa santé parce qu'il avait pris pour satisfaire aux caprices de sa maîtresse, pour trois cent mille francs de diamants dans l'écrin de sa mère. La dame expulsée par la police, avait emporté quantité de papiers et de documents qu'elle voulait faire racheter, et son livre n'avait pas d'autre but que le chantage.

AGENTS DE L'ABEILLE.

M. JOSEPH COMES, à Donaldsonville, pour les paroisses Ascension, St-Jacques et Assomption.

M. PH. MACHET, Marchand, à Baton-Rouge, pour les paroisses de Ouest et Est-Baton-Rouge, Ouest et Est Feliciana.

WILLIAM GIRARD, à Waterloo, paroisse de la Pointe-Coupée.

J. LANDREAU, Maître de Poste à Hermitage, pour la paroisse de la Pointe-Coupée.

GEO. L. MAYER, Maître de poste à Marksville, paroisse des Avoyelles.

A. MARIDAT, à la Nouvelle-Iberie.

M. EMONET, à Léonville, paroisse St-Landry.

M. L. DUPLEIX à Natchitoches.

P. W. L. BALDWIN, député Maître de Poste à Plaquemines, paroisse Iberville.

C. ROBERT, Franklin, paroisse Ste-Marie.

F. DAMARE, St-Martinville.

VITAL BERTHO-DEAU, Port-Breau.

A. DURIO, Arnaudville.

M. PETETIN, Grand-Coteau.

ADRIEN GONSOULIN, Fausse-Pointe.

F. F. RÉREAU, à la Passe-Christiane.

J. NEVEU, Vermilionville.

LAURENT CHÉRI, Plaquemines. (Iberville)

A. BOYER, Morganville, (Avoyelles).

F. RICULFI, Houma (Terrebonne).

SILVAIN LEHMAN, Maître-de-Poste à Johnsville (Tensas).

WM. HUDSON, à Jeanneraie, poste-route Maria.

EDGARD DELÉRY, Rue St-Louis. (Mins)

AUX MAITRES DE POSTE.

Les maîtres de poste sont autorisés à recevoir des abonnements à l'*Abeille* (édition quotidienne, $14 par an ; édition hebdomadaire, $6). Nous les prévenons néanmoins que toute demande d'abonnement sera considérée comme non avenue à moins que la lettre ne renferme en même temps le montant de l'abonnement, prélèvement fait de commission allouée aux Agents et aux maîtres de poste.

SPECTACLES, BALS, &c.

Théatre des Variétés.

Mme Chaufreau | Locataires et Directeurs
C. W. Tayleure

OUVERTURE,

Lundi, 1er novembre 1875.

La nouvelle troupe française d'Opera-Bouffe de
GRAU et CHIZZOLI,
Dans la pièce qui est le dernier et le plus grand triomphe de Lecocq,

Girofla-Girofla,

Mlle GEOFFROY dans son rôle de Girofla-Girofla.

MATINÉE SAMEDI A MIDI.

Grande représentation dimanche soir 7 novembre.

PRIX—Entrée générale, UNE PIASTRE ; places réservées, 1½ et $1.50. (Après la pièce) family circle, 50 cts ; gallery, 25 cts ; loges $10 et $18.—Prix, pour les matinées, 50 et 75 cts.
29oct—

Théatre St.-Charles.

OUVERTURE.

Lundi soir, 1er novembre
OLIVER DONT BYRON
dans sa célèbre pièce intitulée
ACROSS THE CONTINENT.

Vendredi—Bénéfice de Mr Byron.
Samedi—Matinée—Mr Byron jouera.

Les portes s'ouvriront à 7 heures ; le spectacle commencera à 8 heures.
29 oct—

GYMNASE DES DAMES.

Institut calisthénique et orthopédique,

Sous la direction immédiate de
Mme ET Mlle HARRY HAMMERSLEY.

Cet établissement, qui est des plus recherchés, C'est ouvert au No 917 de la rue du Canal, près pour la session 1875 dans la matinée et l'après-midi. Cependant il sera pour les mères de famille même famille. Exercices les MARDIS, JEUDIS et SAMEDIS, de 10 à 1 heure et de 2 à 5 ; les MERCREDIS et les SAMEDIS SOIR, de 7 à 9 heures.

Le gymnase des messieurs—au No 103 de la rue St-Charles—est ouvert du point du jour à 9 heures et demie du soir.
3 oct—1an

Grande Soirée.

DISTRACTIONS VARIÉES.

AU PROFIT DE L'ÉGLISE DE LA NOUVELLE JERUSALEM,

Au GRUNEWALD HALL.

MARDI, MERCREDI et JEUDI, 23, 24, 25 novembre, sous les auspices des dames suivantes.

Mmes I. N. Marks,	Mmes G. W. R. Bailey,
De Holcombe,	Glendy Burke,
Harry Hays,	R. B. Marr,
Dr Folwell,	J. C. Swayze,
Jack Moore,	J. G. Brown,
C. S. Hunt,	Wash. Marks,
M. L. Navra,	S. G. Kreeger,
John Wilson,	A. Cannon,
J. Oldier.	S. Harby.

Tableaux, Musique vocale et instrumentale, Récitations et Dames.

Billets, 50 cents, chez M. Grunewald, Elite & Blackmar et Kreeger.
20oct—15

La Bienvenue à nos amis

GRAND BAL PARÉ ET MASQUÉ DE POMPIERS.

—DONNÉ PAR—

Le VIGILANT Steam Fire Company No 3,

—AU—

GRUNEWALD HALL.

Le SAMEDI, 13 novembre 1875.

COMITÉ D'ARRANGEMENTS.

GEO. H. TARDY. HENRY FORSCHLER.
HENRY WEISENBACH.

Prix du billet..... $3 00.

On peut obtenir des invitations pour dames en s'adressant au comité suivant :

F. KREHN, coin Chemin du Bayou et Galvez.
D. HEVI, coin Mandeville, entre Girod et Urquhart.
T. RABENACK, coin Tunnaine et Tonti.
J. RILEY, 56, rue Roman.
E. GRILLOT, rue des Français, entre Libéraux et Pérez.
J. RUFF, rue Sauvage, près la route St-Jean.

On recevra, jusqu'au 7 novembre 1875, à midi, des propositions cachetées pour la location de la buvette, du vestiaire et du restaurant. S'adresser
GEO. H. TARDY, 74 rue Ste Anne.
HENRY FORSCHLER, coin Hôpital et Galvez.
HENRY WEISENBACH, rue Chalmette, entre Casquet et Palmyre.
24oct—21—7nov

L'Union Française,

BUREAUX, RUE ST-LOUIS, No. 9.

Le public est informé que l'Union Française tient à la disposition des cultivateurs Artisans et ouvriers en tous genres. Des livres sont ouverts pour recevoir les demandes des travailleurs et celles des personnes désirant les employer. Un cours d'anglais gratuit a lieu au siége de la société les Lundi, Mercredi, Vendredi soir à 7 heures.

Président,
EDGAR LARUE.
11 nov75—1an

MEUBLES ! MEUBLES !

Vente pour liquidation.

CHARLES RAYMOND, Marchand de Meubles, au No 91, rue Royale, coin Bienville, Nouvelle-Orléans, étant obligé de se retirer des affaires pour cause de santé, OFFRE DE VENDRE SON STOCK DE MEUBLES AU GROS OU EN DETAIL, à des prix très modérés.

Il a en magasin du très jolis sets de Chambre à Coucher, sets de Salon et ameublements de salle à manger en :

NOYER DE ROSE,
BOIS D'ACAJOU,
BOIS DE NOYER,
BOIS DE CHÊNE et en
BOIS D'IMITATIONS.

Aussi, un joli assortiment de Meubles Ordinaires qu'il vendra aux prix les plus réduits.

Ceux qui désirent se meubler peuvent venir au No 91 rue Royale, coin Bienville, où ils verront le stock et seront convaincus que les prix sont très réduits et raisonnables.
11 août—6m

A. CARRIÈRE. O. CARRIÈRE.
E. L. CARRIÈRE. CHAS. J. CARRIÈRE.

A. Carrière & Sons,

Négociants-Commissionnaires,

ENCOIGNURE, ROYALE ET DOUANE.

Avances libérales sur consignations à nos amis de Londres, Liverpool, le Havre et Bordeaux.
27sept—1an

Nouvelle-Orléans, 30 septembre 1875.

A partir de ce jour, nous nous adjoignons comme associé, monsieur CHARLES J. CARRIÈRE.
La nouvelle maison sera connue sous la raison sociale de
A. CARRIÈRE & SONS,
A. CARRIÈRE & CO.,
No. 51 Rue Royale, coin Douane.

Les soussignés préviennent leurs amis et le public en général qu'ils ont transféré leur maison de commerce du No 81 rue Vieille-Levée, au No 51 encoignure Royale et Douane.
30oct—1mois A. CARRIÈRE & SONS.

Charbon ! Charbon ! ! Charbon ! !

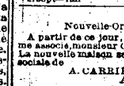

H. & C. TYLER, au No. 9 de la rue Carondelet, livrent du charbon Pittsburg, Anthracite et Cannel aux familles, aux fabriques, aux bateaux, etc.
A un plus bas prix que n'importe quel autre établissement.
1er sept—3m

Hy. J. MONTAGNET,

(Successeur d'AD. LAINÉ, agent)

MARCHAND DE CHARBONS

Pittsburg, Anthracite et Cannel Anglais.

Il approvisionne promptement les familles et les bateaux à vapeur. Son dépôt est sur la Levée, au ferry du 3e district, son bureau, No 167 de la rue Commune près Carondelet, Nlle-Orléans. Les ordres sont reçus à l'un ou l'autre endroit. Il vend le charbon au prix courant du marché et livre, sans frais de charroi, dans toutes les parties de la ville.
1er sept—3m

BOIS

DE Construction et de Charpente. Bois Brute de toutes dimensions, de 5 à 14 planche par mille pieds. Bois fin. Bois Blanchi de $12.50 à 25.50 par mille pieds, rendu.

NEVERS & HERY,
215, rue Julia, Nouveau Bassin.
MAISON FRANÇAISE.
10juil—1an

Bureau de Prêt du Peuple,

Coin Royale et Conti.

Entrée privée, 62 rue Conti.

PRÊTS libéraux faits sur dépôts de Diamants de Montres, de Bijoux et de toute espèce d'articles.
27juil—an

Notice to Tax Payers.

THE undersigned respectfully announces to the Tax-Payers and the public in general, that he has removed his office from No 54 Exchange Alley between Bienville and Customhouse streets to No 56 same Alley. He again tenders his heartfelt thanks for the liberal patronage which has been bestowed upon him for the last twelve years, and hopes the continuance of the same.

JOHN T. DUFOUR.
No 56 Exchange Alley
1er oct—1m

Avis aux Contribuables.

LE soussigné a transporté son bureau de No 54 Passage de la Bourse, entre Bienville et Douane au No 56 même Passage. Il profite de cette occasion pour remercier sa clientelle et le public en général du bienveillant patronage qui lui a été accordé depuis dix ou douze ans. Le soussigné fera donc tous ses efforts pour continuer à donner pleine satisfaction au public en général.

JOHN T. DUFOUR.
No 56 Passage de la Bourse.
1er oct—1m

Taxes de dessèchement.

TOUS les paiements de taxes de dessèchement (drainage), à un escompte, doivent être faits par l'entremise du soussigné qui, SEUL, a le CONTROLE des mandats de dessèchement. Un demande qui lui serait adressée directement au Municipal conséquemment à l'acheteur les taux les plus bas.

JAMES R. GUTHRIE, agent.
No 122 de la rue Gravier.

GERMANIA INSURANCE COMPANY

BUREAUX No 124 DE LAPEUE DE LA COMMUNE,

NLLE-ORLEANS.

INCORPORÉE EN 1866,

ASSURE CONTRE LES RISQUES DE FEU,

DE MER ET DE RIVIÈRES,

H. ZUBERBIER, Président.
PH. W. DIELMAN, Vice-Président.
EMIL MAIER, Secrétaire.
H. KNOTZSCH, Inspecteur.

DIRECTEURS :

J. Armbruster	J. Kohn,	R. F. Theurer,
G. H. Braughn,	Geo. Binder,	P. Thormanchlen,
H. Cartis,	G. L. L. Mayer,	J. Voelkel,
C. Del Bondio,	H. Carting,	Frank Vattar,
P. W. Dielmann,	H. Redwitz,	J. J. Weckerling
A. Gaiser,	L. Reder,	J. A. Webert,
L. Grunewald,	Thomas Schorr,	H. Zoberbier,
J. Hassinger,	H. Schulis,	F. M. Ziegler.

9juin—1an

SPECTACLES, BALS, &c.

ACADEMIE DE MUSIQUE
DE RIDWELL.

DIMANCHE, 24 OCTOBRE
et pendant la semaine,
Ouverture de la saison dramatique régulière.
Première apparition de la
Troupe de Drame résidente de l'Académie.
Comprenant 25 artistes de talent
secondant les fameux acteurs de genres, chanteurs et danseurs.

BAKER & FARRON,

dans leur drame original et entièrement nouveau intitulé :

CONRAD ET LIZETTE,

interprété par toute la troupe, parfaitement montée avec de nouveaux décors, etc. Messieurs Baker et Farron interpréteront dans le drame leurs chefs de tableaux, de chants et de danses.

MATINÉES—mercredis et samedis.

VENDREDI, 22 octobre—Bénéfice de BAKER & FARRON.
24 oct—1m

Grand Concert Vocal et Instrumental

AU PROFIT DE

L'Asile des Orphelins Allemands Protestants, à la Salle Grunewald,

JEUDI SOIR, 28 OCTOBRE 1875.

Avec l'obligeant concours de

L'Orchestre des Dames Viennoises.

Mr LIVAIN, flûte, et Mr L. PASCALIS, baritun

Programme :

1ère Partie.

1. Poète et Paysan.....Ouverture.....Suppé
Orchestre des Dames Viennoises.
2. Grand Air du Trovatore.....Verdi
Mr L. Pascalis.
3. La vie de l'Artiste.....Valse.....Strauss
Orchestre des Dames Viennoises.
4. Solo de Concert.....pour flûte.....Demoremann
Mr Livain.
5. Il Trovatore.....Grand choir.....Verdi
Orchestre des Dames Viennoises.

2ème Partie.

6. Raymond.....Ouverture.....Thomas
Orchestre des Dames Viennoises.
7. Pitié, O Sauveur.....pour baryton.....Stradella
Mr L. Pascalis.
8. L'aurore du Printemps.....Concerto.....Bach
Orchestre des Dames Viennoises.
9. Variations pour la flûte sur un air Tyrolien.....
Mr Livain.....Boehm
10. Galop de Chemin de Fer.....Strauss
Orchestre des Dames Viennoises.

Prix du Billet.....Une Piastre.

Les portes s'ouvriront à 7 heures ; le Concert commencera à 8 heures.
26 oct—1f

Grand Bal Paré

pour le bénéfice de la Société de St-Maurice.

SAMEDI, 30 OCTOBRE 1875.

au Jackson Hall, Champs-Elysées.

REMARQUES IMPORTANTES.

1° Les Sociétaires s'y rendront avec leurs cartes.

2° La Société se réserve le droit de refuser admission, selon le cas, et retournera la piastre pour le ticket.

3° Le règlement des tickets sera fait, Dimanche 24 octobre, à midi précis, à la salle ordinaire des Réunions, rue Hancock.

4° La vente à l'encan de la barre du restaurant et du vestiaire aura lieu en présence du Comité d'Administration, DIMANCHE, 24 octobre, à midi précis, dans la salle des Réunions, rue Hancock.

5° L'ouverture du bal à 7 heures précises. On vendra des billets à la porte.
10oct—30 inc

1876.

L'EXPOSITION
AGRICOLE et INDUSTRIELLE

Des Etats du Sud,

Aura lieu, aux Fair Grounds,

—A LA—

NOUVELLE ORLEANS,

A dater du

26 FÉVRIER 1876,

—ET—

Continuera dix jours.

I. N. MARKS, président.
SAMUEL MULLEN, surintendant général.

Comité exécutif.

A. BALDWIN, président,
JAMES I. DAY, W. B. SCHMIDT,
COLONEL J. D. HILL, JOHN G. FLEMPING

Le but des commissaires est d'en faire une exposition complète de produits agricoles et industriels des Etats du Sud, du Mexique et de l'Amérique Centrale, mais tous les concurrents du pays y seront admis, et la liste générale des prix embrassera tous les articles qui se rattacheront à une exposition de ce genre, y compris les prix spéciaux destinés strictement aux produits du Sud.

Cette liste, qui est en voie de publication, sera dressée dans un esprit libéral, et les règlements seront tels que la distribution se fera impartialement, par des juges capables et désintéressés.

On reconnaît généralement que les Fair Grounds sont les plus beaux des Etats-Unis. Ils se composent de 120 acres et on peut s'y rendre en un quart d'heure, du centre de la ville, par les chars, de magnifiques chênes y donnent de l'ombre et les édifices, qui sont de date récente, auf fissent amplement à la plus grande exposition.

L'hippodrome, dont se sert le Jockey Club de la Louisiane à toutes ses réunions, est justement célèbre dans le pays, et les dépendances construites pour recevoir les animaux ne laissent rien à désirer aux propriétaires.

C'est la première fois qu'une semblable exposition est inaugurée au Sud et comme elle a lieu à une époque où les personnes qui viennent assister au carnaval affluent à la Nouvelle-Orléans, elle offre des avantages extraordinaires aux exposants de toutes les parties des Etats-Unis.

Les commissaires invoquent les encouragements et l'appui des citoyens du Sud ; ils leur demandent d'en assurer le succès. Ils y convient les fabricants, les producteurs et les cultivateurs.

Les arrangements conclus permettront le transport facile des visiteurs et des articles.

Pour les détails, s'adresser à

SAMUEL MULLEN,
Surintendant général, au No. 80 de la rue du Camp, Nlle-Orléans.
2 oct—3 m—L. 2 j.

New Orleans Credit Foncier Association.

Bureaux No 46 de la rue Vieille-Levée.

—QUATRIÈME ETAT ANNUEL—

CONFORMEMENT aux réquisitions de sa Charte, le New Orleans Credit Foncier Association publie l'état suivant de ses opérations de l'année expirée le 30 septembre 1875, fin de la quatrième année fiscale :

Montant total des profits réalisés sur les bâtisses du 1er octobre 1874 au 30 septembre 1875.....	$1,791 70
Intérêts du 1er octobre 1874 au 30 septembre 1875.....	5,345 38
Dépenses générales, taxes, loyers, &c., du 1er octobre 1874 au 30 septembre 1875.....	$5,490 95
Escompte de billets payés avant l'échéance.....	247 71
Montant des dépenses non couvertes l'année dernière.....	1,231 48
	$7,094 14
Bénéfice net.....	112 94
	$7,197 08 $7,197 08

L'actif de la Société est comme suit :

Billets payables mensuellement garantis par première hypothèque et privilége de vendeur.....	$84,905 77½
Propriétés foncières.....	9,450 22
Comptant : A la banque nationale de l'Etat..... $1,661 41	
Currency des Etats-Unis..... 144 26½	1,810 67½
Effets à recevoir.....	7,180 15
Divers débiteurs.....	580 77
Installations.....	1,000 00
Intérêt courant.....	255 86
	105,172 97
Actions payées en plein.....	79,150 00
Actions payées en partie.....	3,792 85
Scrip.....	4,830 00
Dividende No 1 non réclamé.....	127 20
Effets à payer.....	400 00
Divers créanciers.....	49 70
Surplus de l'actif.....	16,470 22 105,172 97

Nous, sous signés, déclarons solennellement que le tableau qui précède est un extrait exact des livres de la Société.

J. A. FERNANDEZ,
Président.
A. SAULEY,
Secrétaire.

Signé, sous serment, pardevant moi, ce 21 octobre A. D. 1875.

G. LEGARDEUR JR.,
Notaire public.
22 oct—1m

LOUISIANA
EQUITABLE
LIFE
INSURANCE COMPANY,

AU COIN DES RUES

GRAVIER ET CARONDELET,

NLLE-ORLÉANS.

La demande de patronage repose sur les faits suivants :

C'est une compagnie locale dont la charte a été accordée par l'Etat de la Louisiane ; sa fondation date de huit ans ; elle a traversé de grandes épidémies, de grandes paniques et a fait face à toutes ses obligations ; sa réserve actuelle est une garantie pour chacun des porteurs polices ;

Elle est dirigée par nos propres citoyens et ses fonds étant sagement placés au Sud, elle vient en aide à nos différentes entreprises. Tel n'est pas le cas avec les compagnies étrangères qui, tous les ans, nous enlèvent des millions de piastres qu'elles investissent au Nord et qui sont le propre des avantages qu'il retirerait d'une assurance à l'ÉQUITABLE, compagnie locale.

La compagnie LOUISIANA QUITABLE n'établit pas de distinctions au préjudice des habitants du Sud en exigeant des taux extra à l'instar d'un grand nombre de compagnies du Nord ; ses conditions sont les mêmes pour les deux sections lorsque les garanties sont bonnes.

Elle agit avec libéralité et règle promptement. Les citoyens n'ont qu'à gagner en s'adressant à une compagnie locale où ils peuvent faire tous les changements qui leur conviennent.

Elle est mutuelle ; les porteurs de polices participent aux bénéfices.

Elle indique dans ses imprimés, des polices qui ne sauraient être forfaites et permet aux assurés de voyager et de résider dans une partie quelconque des Etats-Unis et de l'Europe.

Les personnes qui ignorent le système d'assurance sur la vie croient généralement, mais à tort, que plus l'actif d'une corporation est fort, plus elle est à même de faire face aux pertes. Nous le répétons—c'est à tort ; une compagnie dont l'actif est d'un million de piastres, et le passif d'un demi million est bien plus solide que celle dont l'actif est de vingt millions et le passif de vingt-un millions.

La chose la plus importante pour un assuré est de savoir que la compagnie qui l'assure est bien dirigée. De petites opérations bien dirigées sont de beaucoup plus sûres que les grandes mais folles transactions.

L'actif considérable de nombreuses compagnies du Nord représentent leurs dettes et non leur solvabilité ; celle-ci dépend de leur actif proportionnellement à leur passif.

La compagnie LOUISIANA EQUITABLE a payé dans les huit dernières années, plus d'un quart de million de piastres à des veuves et à des orphelins.

Si vous cherchez l'HONNETETÉ et la SURETÉ,

Assurez vos jours au LOUISIANA EQUITABLE INSURANCE COMPANY, organisation locale, dont voici les directeurs :

SAMUEL MANNING TODD, président,
WM. B. SCHMIDT, vice-président,
R. W. OGDEN, second vice-président et directeur,
WM. HENDERSON, secrétaire.

—DIRECTEURS—

A. THOMSON,	E. B. BRIGGS,
HENRY ABRAHAM,	W. B. SCHMIDT,
DAVID WALLACE,	JOHN J. ADAMS,
J. B. CAMORS,	CHAS. CHAFFE,
B. T. WALSHE,	JOHN HENDERSON,
R. W. OGDEN,	JAS. I. DAY,
E. A. TYLER,	E. W. FAIRCHILD,
GEO. A. FOSDICK,	HENRY M. PAYNE,
J. W. STONE,	S. B. NEWMAN,
ALEX. MARKS,	JOHN H. PIKE,
H. J. VOSS,	J. B. LAILANDE,

24sept—2m

LOUISIANA SAVINGS BANK

—AND—

Safe Deposit Company,

Au No 51 de la rue du Camp.

CAPITAL.....$500,000

E. C. PALMER, président.
JAS. JACKSON, vice-président.

—DIRECTEURS—

ED. CONERY, FRED. WING,
J. H. KELLER, W. S. THOMAS,
DAVID WALLACE, JAS. JACKSON,
E. C. PALMER.

Le capital de la banque est une garantie pour les déposants. L'institution reçoit des dépôts de cinquante cents et au delà, sur lesquels elle paie six pour cent. Dépôts reçus tous les soirs de six à sept heures.
12 oct—1 an.

JOHN WALTON, caissier.

NEW ORLEANS SAVINGS INSTITUTION

156 rue du Canal.

DIRECTEURS :

Dr. W. Newton Mercer.

L. F. Genella, David Urquhart,
George Jonas, John G. Gaines,
Thomas A. Adams, Carl Kohn,
Thos. Allen Clarke Christian Schneider,
Chas. J. Leeds, Samuel Jamison.

Intérêts sur les dépôts.

L. F. GENELLES, Président.
CHAS KILSHAW. Trésorier. Emanuel Hart

FACTORS AND TRADERS'

INSURANCE COMPANY,

37.....rue Carondelet.....39

Actif, 30 avril 1875 : $1,486,215 88

Cette Compagnie émet des polices contre les risques de

Feu, de Rivières et de Mer

aux taux les plus bas du tarif.

ED. A. PALFREY, Président.
MOSES GREENWOOD, Vice-Président.
THOS. F. WALKER, Secrétaire

DIRECTEURS.

Moses Greenwood,	R. M. Walmsley,
W. A. Johnson,	A. Brittin,
John I. Noble,	A. H. May,
John Chaffe,	S. H. Snowden,
Richard Milliken,	T. J. De Lyon,
Samuel E. Moore,	Wm. C. Raymond,
I. L. Warren,	Jas. S. Prestidge,
E. T. Buckner	Samuel H. Boyd,
Samuel Friedlander,	Joseph McElroy,
A. A. Yates,	E. S. Whitney,
John I. Adams,	Dyras Bussey,
Isaac Scherck,	Wm. J. Behan,
	B. F. Eschleman.

5 sept—3m

Banque d'Epargne des Citoyens, GRUNEWALD HALL.

No. 23 rue Baronne,

J. L. GUERNATOR, Président.

M. BENNER, caissier.

Les dépôts faits par les femmes mariées et par les enfants ne peuvent être retirés que par eux-mêmes ou d'après leur ordre. Les pères et mères ne sauraient agir plus sagement dans l'intérêt de leurs enfants qu'en faisant pour eux des dépôts payables à leur majorité, cela encourage les enfants à les augmenter toutes les semaines ou tous les mois et leur donne des habitudes d'économie qui les combleront à la fortune. La banque reçoit des dépôts de 10 cents et au-dessus et les admet au intérêts de 4 pour cent qu'elle paie semi-annuellement ou ajoute au capital.

Tous les dépôts sont payables à tr demande.
1er sept—3m

LOTERIE.

OCCASION RARE.

—LA—

COMPAGNIE DE LA LOTERIE DE LA LOUISIANE

FERA

Le SAMEDI,

25 Décembre 1875,

UN GRAND TIRAGE EN OR.

AU COIN DES

Rues Remparts et Perdido.

1er DISTRICT.

Gros lot - $100,000 !

Un lot à chaque six billets !

3580 LOTS,

Le tout s'élevant à plus de

UN DEMI-MILLION EN OR !

Le tirage commencera positivement le SAMEDI, 25 décembre 1875, à 10 heures du matin, à un des plus grands théâtre de la ville. Il sera accompagné d'un

Grand Concert Promenade

pour lequel les premiers artistes du pays ont été engagés et auquel chaque détenteur d'un BILLET COUPON aura droit d'ASSISTER GRATIS

Mr HUBBARD offre, entre autres avantages dont l'énumération serait trop longue—

Bois de lit Victoria, doubles, en noyer, à $30.

Beaux Meubles de chambres à coucher, en acajou, aux prix coûtants,

Armoires en noyer, portatives, à $15,

Jolis Meubles de chambres à coucher, en bois de rose imitation, aux prix coûtants,

Bureaux en noyer, à glaces, seulement $12,

Meubles de chambres à coucher, en noyer et en frêne massifs, aux prix coûtants et au-dessous des prix coûtants,

Chaises cottage en noyer, à $18 la douzaine,

Et tout le reste à aussi

Bon Marché.

Ces meubles sont manufacturés en vue du commerce de clientèle et ce ne sont pas des articles d'encan ; les matériaux en sont de la meilleure qualité et ne laissent rien à désirer sous le rapport du fini.

Invariablement au comptant.

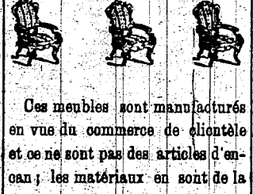

JOSEPH B. HUBBARD.

Au No 122 rue des Remparts,

Côté Sud,

Coin Perdido.

Vente pour écouler le stock.

Jos. B. Hubbard

Manufacture et entrepôt de

MEUBLES

Au No 122 rue des Remparts,

Côté Sud,

Coin Perdido.

LOUISIANA
EQUITABLE
LIFE
INSURANCE COMPANY,

AU COIN DES RUES

GRAVIER ET CARONDELET,

NLLE-ORLÉANS.

La demande de patronage repose sur les faits suivants :

C'est une compagnie locale dont la charte a été accordée par l'Etat de la Louisiane ; sa fondation date de huit ans ; elle a traversé de grandes épidémies, de grandes paniques et a fait face à toutes ses obligations ; sa réserve actuelle est une garantie pour chacun des porteurs polices ;

Elle est dirigée par nos propres citoyens et ses fonds étant sagement placés au Sud, elle vient en aide à nos différentes entreprises. Tel n'est pas le cas avec les compagnies étrangères qui, tous les ans, nous enlèvent des millions de piastres qu'elles investissent au Nord et qui sont le propre des avantages qu'il retirerait d'une assurance à l'ÉQUITABLE, compagnie locale.

La compagnie LOUISIANA QUITABLE n'établit pas de distinctions au préjudice des habitants du Sud en exigeant des taux extra à l'instar d'un grand nombre de compagnies du Nord ; ses conditions sont les mêmes pour les deux sections lorsque les garanties sont bonnes.

Elle agit avec libéralité et règle promptement. Les citoyens n'ont qu'à gagner en s'adressant à une compagnie locale où ils peuvent faire tous les changements qui leur conviennent.

Elle est mutuelle ; les porteurs de polices participent aux bénéfices.

Elle indique dans ses imprimés, des polices qui ne sauraient être forfaites et permet aux assurés de voyager et de résider dans une partie quelconque des Etats-